

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 03/09/2021

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E), SPÉCIALISTE EN SANTÉ PUBLIQUE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES (HPR-MNT) EN CÔTE D'IVOIRE.

Numéro du projet : H70 -00127113 – Projet « Renforcement des systèmes de santé pour un partenariat pour la couverture sanitaire universelle ».

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de quatre (4) mois.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« **Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e), spécialiste en santé publique pour la promotion de la santé et les maladies non transmissibles (HPR-MNT) en Côte d'Ivoire** »

Par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01, COTE D'IVOIRE**

Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 20 Septembre 2021 à 17h30 et comprendront :

- Une proposition technique : une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Un CV mentionnant 3 personnes références
- Une proposition financière,

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

La méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des compétences et de l'expérience du consultant, de sa méthodologie de travail et de sa proposition financière.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

La proposition financière qui sera cotée sur 30/100 points, se fera sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires et autres frais).

Le soumissionnaire techniquement qualifié (e) ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière sera retenu.e.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en santé publique	15					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en matière de gestion de programmes de lutte contre la maladie,	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	10					
		50					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	5					
		40					

Termes de référence

Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e), spécialiste en santé publique pour la promotion de la santé et les maladies non transmissibles (HPR-MNT) en Côte d'Ivoire

Dans le cadre du Programme de soutien de deux ans financé par l'Union européenne et intitulé « Renforcement des systèmes de santé pour un partenariat pour la couverture sanitaire universelle » FED/2019/407-315 & HUM/2018/404-619, un.e Consultant.e devra fournir un appui technique au Ministère de la santé pour promouvoir la santé dans tous les programmes de l'OMS, en arrêtant et en réduisant le fardeau croissant des maladies non transmissibles pour atteindre les objectifs mondiaux fixés par les objectifs de développement durable (ODD).

Le/la Consultant(e) devra également travailler en tant que membre de l'équipe dans la planification et l'exécution de ses responsabilités.

• OBJECTIFS DU PROJET ET DE L'ACTIVITE IMMEDIATE

Cadre d'investissement pour une action multisectorielle prioritaire pour les MNT/la santé mentale

- Soutien à l'élaboration/mise à jour de plans nationaux multisectoriels prioritaires et chiffrés sur les MNT/santé mentale, avec une feuille de route et un mécanisme consensuel pour la mise en œuvre du plan grâce à un financement durable. Des efforts seront déployés pour garantir que les plans nationaux de lutte contre les MNT/santé mentale s'alignent sur les politiques et stratégies nationales globales de santé (y compris Covid-19), notamment pour renforcer la capacité des soins primaires pour la prestation de services intégrés et la gestion des maladies.
- Engagement avec les organismes économiques régionaux facilité selon les besoins et d'autres partenaires pertinents (Banque mondiale ou banque multilatérale de développement pertinente) pour adopter, mettre en œuvre et augmenter des taxes de santé efficaces (tabac, alcool, boissons sucrées) y compris dans le cadre de stratégies globales de financement de la santé/CSU.

L'assistance technique portera sur des domaines tels que :

- L'accès aux preuves pour les décideurs sur les avantages sanitaires et économiques des taxes sur la santé, et la réfutation des contre-arguments courants ; plaidoyer à travers des messages ciblés et l'identification des champions ;
- L'élargissement et la protection de l'espace pour les réformes de la fiscalité de la santé dans les accords gouvernementaux ;
- L'examen, la fixation, l'application et l'administration des niveaux d'imposition effectifs ;
- La modélisation, le cas échéant, pour évaluer les impacts sur l'équité en santé ;
- Le renforcement des mesures pour faire face aux impacts commerciaux indus sur l'élaboration des politiques.

Coordination d'une réponse efficace aux MNT/santé mentale

- Mise en place de mécanismes nationaux de coordination contre les MNT/santé mentale, avec des termes de référence convenus, des codes de conduite et des outils pour engager et gérer des partenariats multisectoriels en place au sein du gouvernement et entre les gouvernements, les acteurs non étatiques, y compris la société civile et le secteur privé, et les partenaires au développement multilatéraux et bilatéraux, conformément aux normes mondiales et en tenant compte de la gestion des conflits d'intérêts. Les mécanismes seront soutenus pour suivre, examiner et évaluer la mise en œuvre de la MNT/santé mentale plan d'action et d'assurer la cohérence des politiques sur les MNT et le développement durable.
- Intégration de de la lutte contre les MNT/santé mentale dans d'autres politiques et stratégies nationales de santé et sectorielles, des plans de développement nationaux plus larges et une assistance technique des Nations Unies aux prêts des banques de développement.
- Renforcement ciblé des capacités et renforcement institutionnel.

Élaboration et application de mesures juridiques, réglementaires et fiscales pour les MNT/la santé mentale

- Une évaluation nationale de l'environnement juridique des MNT/santé mentale pour examiner l'état actuel des lois, politiques, pratiques relatives aux MNT/santé mentale et leur application avec des conclusions finalisées grâce à un dialogue multipartite, conformément aux considérations relatives aux droits de l'homme et aux objectifs des ODD.
- Elaboration et mise en œuvre d'une feuille de route et un programme, adaptés pour renforcer la capacité des représentants du gouvernement, des régulateurs, des décideurs, des parlementaires et de la société civile à comprendre, développer, modifier le cas échéant, mettre en œuvre et appliquer les lois et réglementations qui peuvent réduire les charges liées aux MNT/ de santé mentale, faire progresser la CSU et renforcer les systèmes de santé. Des examens réguliers et ouverts des progrès assureront l'élan et la transparence dans la prise de décision et la budgétisation.

Renforcement des capacités en matière de MNT/santé mentale au niveau du pays

Cours de formation virtuels à organiser conjointement avec les organisations universitaires et scientifiques compétentes. Ces cours seraient conçus pour sensibiliser les représentants des différents secteurs gouvernementaux (santé, finance, économie, commerce, éducation, etc.) aux MNT/maladies mentales et à leurs facteurs de risque, ainsi qu'au personnel du PNUD et de l'OMS au niveau régional et national. Les notes de l'OMS et du PNUD sur les MNT pour différents secteurs du gouvernement informeront la formation et seront adaptées aux contextes nationaux.

• CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Représentant Résident Adjoint/Programme du PNUD et la supervision du Chef d'Unité Développement Durable Inclusif du PNUD et du Conseiller National Pour la Prévention et le Contrôle des Maladies de l'OMS, le/la consultant(e) national(e) devra :

- Renforcer la capacité institutionnelle pour élaborer des politiques de promotion de la santé et mettre en œuvre des programmes appropriés ;
- Renforcer les capacités de dialogue politique, de coordination et de partenariat pour une approche multisectorielle de la prévention et du contrôle des maladies non transmissibles et de leurs facteurs de risque ;
- Améliorer la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des plans d'action multisectoriels pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles et de leurs facteurs de risque, y compris la santé mentale, la violence et les traumatismes ;
- Entreprendre des activités de plaidoyer pour l'intégration de la lutte contre les MNT/santé mentale dans toutes les politiques et stratégies nationales de santé et sectorielles, des plans de développement nationaux plus larges
- Entreprendre des activités de plaidoyer pour la mise en œuvre d'interventions de promotion de la santé dans les secteurs de la santé et les secteurs connexes, et travailler dans tous les secteurs pour traiter les facteurs sous-jacents ayant un impact sur les MNT dans la population,
- Améliorer les compétences au niveau national et au niveau du district pour mettre en œuvre des interventions fondées sur des données probantes pour la prise en charge des maladies non transmissibles et de leurs facteurs de risque, y compris la santé mentale, la violence et les traumatismes ;
- Accroître la surveillance des capacités des maladies non transmissibles et de leurs facteurs de risque,
- Appuyer la mise en œuvre des enquêtes pertinentes telles que STEPS, GATS, GSHS, GYTS, etc.
- Renforcer quantitativement et qualitativement la recherche opérationnelle sur la promotion de la santé, documenter les expériences, les meilleures pratiques, et diffuser les résultats
- Renforcer les partenariats avec les partenaires de la santé et du développement et d'autres secteurs pour promouvoir des environnements sains et des villes saines, des écoles saines, des communautés saines, etc. et répondre aux urgences et aux problèmes de santé publique.
- Promouvoir des partenariats et des réseaux nationaux pour des actions innovantes en faveur de la promotion de la santé impliquant les parties prenantes et les acteurs non étatiques pour réduire/contrôler les facteurs de risque des MNT.
- Renforcer la capacité du pays à utiliser les stratégies de promotion de la santé pour s'attaquer aux grands déterminants de la santé et aider les communautés à prendre le contrôle et à améliorer leur santé grâce à une action intégrée.
- Réaliser d'autres tâches qui pourront lui être confiées, notamment dans le domaine de la santé publique.

- **RESULTATS ATTENDUS**

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du/de la consultant(e) :

- Briefing des législateurs et des parlementaires ;
- Dialogue politique pour faciliter une réponse de l'ensemble du gouvernement et de la société civile aux MNT ;
- Création d'une plateforme multipartite pour la mise en œuvre de l'initiative "Villes-santé" ;
- Soutien à l'application de mesures législatives et/ou réglementaires fondées sur des données probantes, efficaces et réalisables pour les cinq principaux facteurs de risque des maladies non transmissibles ;
- Renforcement du mécanisme national de coordination des maladies non transmissibles ;
- Renforcement des processus de gouvernance des MNT au niveau des communautés, des établissements de santé, des districts et du ministère de la santé.

- **METHODOLOGIE**

Le/la consultant(e) national(e) établira un chronogramme de travail validé Représentant Résident Adjoint/Programme après visa du Chef d'Unité Développement Durable Inclusif du PNUD et du Conseiller National Pour la Prévention et le Contrôle des Maladies de l'OMS.

- **PAIEMENTS**

LIVRABLES	Montant
Rapport de briefing des législateurs et des parlementaires	10%
Rapport sur le dialogue politique pour faciliter une réponse de l'ensemble du gouvernement et de la société civile aux MNT	10%
Rapport de mise en place d'une plateforme multipartite pour la mise en œuvre de l'initiative "Villes-santé".	20%
Rapport sur l'adoption de mesures législatives et/ou réglementaires fondées sur des données probantes, efficaces et réalisables pour les cinq principaux facteurs de risque des maladies non transmissibles	20%
Rapport sur la mise en place du dispositif de renforcement du mécanisme national de coordination des maladies non transmissibles	20%
Rapport sur le renforcement des processus de gouvernance des MNT au niveau des communautés, des établissements de santé, des districts et du ministère de la santé	20%

- **ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL**

Le/la consultant(e) national(e) travaillera Sous la responsabilité du Représentant Résident Adjoint/Programme du PNUD et la supervision du Chef d'Unité Développement Durable Inclusif du PNUD et du Conseiller National Pour la Prévention et le Contrôle des Maladies de l'OMS.

- **DUREE DE LA MISSION**

La mission se déroulera de septembre 2021 à décembre 2022.

- **Profil du consultant**

- a. **Compétences : Génériques**

- Orienté sur les résultats
- Communication ;
- Assurer l'utilisation efficace des ressources ;
- Développer et promouvoir le partenariat à travers l'Organisation et au-delà ;
- Promouvoir l'intégration et le travail d'équipe.

- b. **Compétences : Fonctionnelles**

- Expertise technique en santé publique, et du domaine des MNT ; Capacité à travailler efficacement avec des collègues au niveau sous national, national et international ;
- Aptitude à diriger le dialogue au niveau des politiques, le plaidoyer, la communication avec les partenaires sur la promotion de la santé, les maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque ;
- Communication efficace et capacité à utiliser / initier des interventions de promotion de la santé fondées sur des données probantes ;
- Démontrer des compétences en leadership, de la collaboration, des compétences innovatrices, analytiques et de résolution de problèmes ;
- Excellente compréhension de l'apprentissage participatif et du développement, des données stratégiques et de l'information, y compris la conception d'études de recherche.
- Compétences statistiques, de suivi et d'évaluation ;

- **Education (Qualifications) :**

- Essentiel : Diplôme universitaire en santé (Médecine Pharmacie)
- Diplôme de troisième cycle en santé publique, un domaine de développement sanitaire tel que l'éducation sanitaire.
- Souhaitable : Connaissance ou qualification en santé ou discipline liée à la santé,
- Capacité à bien écrire, mise en œuvre d'interventions multisectorielles, développement de politiques.
- La communication sanitaire, la sociologie médicale / anthropologie, l'éducation, les études de population ou la santé publique avec de bonnes connaissances de la théorie de la promotion de la santé et de la pratique ou de la formation en épidémiologie.

- **Expérience**

Au moins 5 ans d'expérience en santé publique et en gestion de programmes de lutte contre la maladie, travaillant avec des organisations nationales / internationales qui s'occupent de la promotion de la santé, de la santé publique ou du développement.

- **Langues :**

Une excellente maîtrise du français et de l'anglais est exigée.

- **Proposition d'offre financière et délai de paiement**

L'offre financière du/de la Consultant(e) doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

- **Présentation de l'offre**

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- a) **Le Curriculum Vitae (CV) or P11**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- b) **Une brève description de la méthodologie de travail** et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR
- c) **La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le/la soumissionnaire pour la conduite de la mission.

- **Les critères d'évaluation technique**

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en santé publique	15					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en matière de gestion de programmes de lutte contre la maladie,	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	10					
		50					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	5					
		40					

- **Critères de sélection**

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

DETAIL DES COUTS :

Détail des couts par élément Consultant National :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			

N/A : Non Applicable

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.